

AFFAIRE N°21. - Alimentation en eau potable du secteur  
BRULE-LES-BAS/BELLEPIERRE - Approbation de l'appel  
d'offres et du concours.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 15 AVRIL dernier a eu lieu l'appel d'offres pour la fourniture et la pose des canalisations pour l'alimentation en eau potable du secteur BRULE-LES-BAS/BELLEPIERRE. L'offre de la SOCIETE EAU et ASSAINISSEMENT a été retenue pour la somme de CINQUANTE MILLIONS NEUF CENT QUARANTE SEPT MILLE CENT SIX FRANCS CFA (50 947 106).

Le 15 MAI 1971 a eu lieu le concours pour les travaux de construction de la station de refoulement et du réservoir. La proposition de l'Entreprise MARCELLIN a été retenue sur la base de CINQUANTE QUATRE MILLIONS SEPT CENT DIX NEUF MILLE NEUF CENT DEUX FRANCS CFA (54 719 902).

La dépense totale pour l'ensemble de cette opération s'établit comme suit :

- Marché S.O.C.E.A.....	50 947 106 Frs cfa
- Marché MARCELLIN.....	54 719 902 Frs cfa
- Acquisition de terrains, indemnisation des propriétaires des terrains traversés.....	7 902 720 Frs cfa
- Honoraires et imprévus.....	9 092 650 Frs cfa
TOTAL.....	122 662 378 Frs cfa

Le financement de ces travaux sera assuré de la façon suivante :

- Subvention du MINISTERE DE L'INTERIEUR.	10 000 000 Frs cfa
- FIDOM 71.....	5 000 000 Frs cfa
- Emprunt à la C.C.C.E.....	108 000 000 Frs cfa
	123 000 000 Frs cfa

Jewous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs, d'approuver les résultats de cet appel d'offres et de ce concours.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé*  
*H. Davis le 6 août 1971*  
*Poin de Tufel*  
*Le Secrétaire Général*  
*Signé: Ph. Kessler*

*Pour copie certifiée avec*  
*Le Directeur des Affaires Fin.*  
*Signé: M.C. ALARCON*